Aides travaux : ma feuille de route fin 2026

MISE À JOUR : OCTOBRE 2026

MaPrimeRénov', CEE, éco-PTZ : quoi vérifier avant de signer ?

Les aides à la rénovation énergétique ont fortement évolué en 2026. Plusieurs règles valables en début d'année ne le sont plus à l'automne. Cette feuille de route résume les changements utiles avant de déposer un dossier ou de signer vos devis.

Les dispositifs peuvent évoluer : vérifiez toujours les règles applicables au jour de la demande.

CE QUI A CHANGÉ EN 2026

DEPUIS LE 17 AOÛT

FRANCE RÉNOV' : POINT D'ENTRÉE UNIQUE

Les demandes d'aides Anah - MaPrimeRénov', MaPrimeAdapt' et Ma Prime Logement Décent - démarrent depuis france-renov.gouv.fr. Utilisez les sites officiels et méfiez-vous des aides présentées comme garanties.

DEPUIS LE 1ER SEPT.

MAPRIMERÉNOV' PAR GESTE RECENTRÉE

En métropole, les forfaits sont recentrés sur le chauffage décarboné. L'isolation, la ventilation et les autres systèmes de chauffage ne sont plus financés par ce parcours, hors raccordement à un réseau de chaleur ou de froid. Restent notamment à vérifier : PAC air/eau, PAC géothermique ou solarothermique, réseau de chaleur/froid, cuve fioul et audit lié à un geste.

ISOLATION : LES CEE RESTENT À EXAMINER

La sortie d'un geste de MaPrimeRénov' ne signifie pas la disparition de toute aide. Les certificats d'économies d'énergie peuvent encore soutenir certains travaux isolés : combles, rampants, murs, planchers, toitures-terrasses ou vitrages selon les fiches applicables. Comparez les offres, car montants et modalités varient selon les acteurs.

6e PÉRIODE DES CEE

1er janvier 2026 — 31 décembre 2030

Un levier devenu central pour plusieurs gestes sortis de MaPrimeRénov' par geste.

DEPUIS SEPTEMBRE

RÉNOVATION D'AMPLEUR : DÉCARBONER

En maison individuelle, le projet aidé ne peut plus conserver un chauffage ou une production d'eau chaude au gaz ou au fioul. Une rénovation d'ampleur doit être pensée comme un ensemble : isolation, ventilation, chauffage, eau chaude, régulation et confort d'été.

LOGEMENTS E, F OU G : NE PAS APPLIQUER UNE ANCIENNE RÈGLE

À l'automne 2026, l'étiquette du logement ne rétablit pas les forfaits isolation supprimés du parcours par geste. Pour une rénovation d'ampleur, les logements éligibles sont E, F ou G et un rendez-vous France Rénov' est obligatoire avant le dépôt. Pour un geste isolé, vérifiez CEE, aides locales et éco-PTZ selon le projet.

Professionnels : façade / isolation • chauffage / eau chaude • énergies renouvelables • électricité / domotique.

Quel financement vérifier selon mes travaux ?

ISOLATION

- CEE
- Aides locales
- Éco-PTZ selon critères
- Parcours d'ampleur si travaux coordonnés

Pas de MPR par geste seule depuis le 1/09

PAC AIR/EAU OU GÉOTHERMIQUE

- MaPrimeRénov' par geste
- CEE / Coup de pouce Chauffage
- Éco-PTZ
- Aides locales

Vérifier modèle exact et performances

RÉNOVATION GLOBALE

- MaPrimeRénov' rénovation d'ampleur
- Mon Accompagnateur Rénov'
- Audit énergétique
- CEE selon parcours et éco-PTZ

Projet décarboné en maison individuelle

COPROPRIÉTÉ

- MaPrimeRénov' Copropriété
- Audit ou évaluation énergétique
- Aides collectives / locales
- Éco-PTZ copropriété

Décision et parcours collectifs

ADAPTATION DU LOGEMENT

- MaPrimeAdapt'
- Accompagnement selon situation
- Aides locales éventuelles

Autonomie, âge ou handicap

LOGEMENT TRÈS DÉGRADÉ

- Ma Prime Logement Décent
- Diagnostic du logement
- Accompagnement obligatoire selon dossier

Ne pas confondre avec une simple rénovation

TABLEAU DE REPÉRAGE - À CONFIRMER AU MOMENT DE LA DEMANDE

TYPE DE TRAVAUX	MPR PAR GESTE	CEE	ÉCO-PTZ	AIDES LOCALES
Isolation combles / murs	Non depuis 1/09	Oui selon fiche	Selon critères	À vérifier
PAC air/eau	Oui	Oui	Oui	À vérifier
PAC géothermique	Oui	Oui	Oui	À vérifier
Rénovation globale	Parcours spécifique	Selon parcours	Oui	À vérifier
Ventilation seule	Non depuis 1/09	Selon opération	Selon projet	À vérifier
Chauffe-eau seul	Non depuis 1/09	Possible / bonifié	Selon projet	À vérifier
Adaptation logement	MaPrimeAdapt'	-	Selon projet	Possible

ÉCO-PTZ : FINANCER LE RESTE À CHARGE

JUSQU'À 50 000 €

Prêt sans intérêts et sans condition de ressources. Le plafond dépend du projet; la durée peut atteindre 20 ans pour la performance énergétique globale ou un éco-PTZ lié à MaPrimeRénov'. La banque reste décisionnaire sur la solvabilité.

AVANT DE CHOISIR UNE AIDE

Vérifiez successivement : 1. la solution technique, 2. l'éligibilité du logement et du ménage, 3. le produit exact, 4. la qualification RGE adaptée, 5. l'ordre des démarches, 6. le reste à charge réel. Une simulation n'est jamais une décision d'attribution.

Sources officielles : Guide Anah des aides financières 2026 • France Rénov' • Mes Aides Réno.

Avant de signer : sécuriser chaque étape

TECHNIQUE D'ABORD, FINANCEMENT ENSUITE

- [ ] Mon projet technique est défini.
- [ ] J'ai consulté France Rénov'.
- [ ] J'ai vérifié les aides actuelles.
- [ ] J'ai comparé les offres CEE.
- [ ] J'ai recherché les aides locales.
- [ ] Je connais mon reste à charge.
- [ ] J'ai étudié l'éco-PTZ.
- [ ] Le RGE correspond aux travaux.
- [ ] Le matériel exact est éligible.
- [ ] Les devis sont détaillés.
- [ ] Les demandes précèdent les travaux.
- [ ] La simulation n'est pas une attribution.
- [ ] Je conserve tous les justificatifs.
- [ ] Le plan de financement est validé.

RGE : VÉRIFIEZ PLUS QUE LE LOGO

- [ ] Qualification valide
- [ ] Bon domaine de travaux
- [ ] Entreprise réalisant la prestation
- [ ] Validité à la date du chantier

La qualification doit correspondre précisément au geste concerné.

CEE : AVANT L'ENGAGEMENT

L'inscription ou l'offre doit souvent précéder la signature ou le démarrage. Vérifiez la procédure de l'opérateur choisi.

Offre : _____ Montant : _____ €

Validation : _____ / _____ / _____

POUR UNE POMPE À CHALEUR

- [ ] Modèle et référence exacts
- [ ] Éligibilité confirmée
- [ ] Dimensionnement expliqué
- [ ] RGE adapté
- [ ] Prime confirmée par le dispositif

URGENCE : EXCEPTION LIMITÉE

Pour une panne de chauffage en période hivernale (1er octobre au 30 avril), une dérogation officielle permet sous conditions de commencer avant le dépôt, avec un délai de 2 mois. Pour un chauffe-eau ou toute autre urgence, vérifiez la procédure : aucune autorisation générale.

2027 : CE QUI EST ACTÉ, ANNONCÉ OU ENCORE INCERTAIN

DPE - RÈGLE PUBLIÉE

Coefficient électricité : 1,9 > 1,7 au 1er janvier 2027

Le nouveau calcul peut modifier l'étiquette de certains logements électriques; il ne garantit pas un changement de classe.

EN VIGUEUR

La règle s'applique déjà.

ANNONCÉ / PUBLIÉ

Une date future est fixée.

EN DISCUSSION

La mesure peut encore évoluer.

UN PROJET DE LOI N'EST PAS UNE RÈGLE DÉFINITIVE

Barèmes 2027, futurs recentrages de l'Anah ou simplifications de guichet ne doivent entrer dans votre budget qu'après adoption et publication des textes applicables.

ORDRE RECOMMANDÉ

Besoin > solution technique > devis > RGE > simulation > CEE / local > demandes > financement > validation > travaux

TROUVER UN ARTISAN

Les aides, barèmes, critères, qualifications et modalités peuvent évoluer. Cette fiche reflète la situation connue en octobre 2026 et ne remplace pas une vérification auprès de France Rénov', de l'Anah ou des organismes officiels.